C.E.D.A. Drôme-Ardèche

15 rue Alfred de Musset
26000 VALENCE

04 75 85 68 10

ceda.pri@ahsm.fr

https://www.ahsm.fr/ceda-ardeche-drome

Équipe spécialisée pluri-professionnelle :

- **Médecin :**
  - Dr Guillaume PASQUIER
  Pédopsychiatre, médecin responsable
- **Psychologues :**
  - Donata GRYGIEL
  - Clara IMMER
  - Kirsty REGNERY
- **Éducateur spécialisé :**
  - Raphaël ARELLANO
- **Cadre de santé :**
  - Karine VALLON
- **Psychomotriciennes :**
  - Lucie THOMAS
  - Pauline RIGOUDY
- **Secrétaires :**
  - Laëtitia MILORD
  - Angélique RIZZATO

Jours et horaires d'ouverture :

CEDA :
lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h à 16h30

Secrétariat téléphonique :
lundi, mardi, vendredi :
de 9h à 16h30
jeudi : de 11h à 16h30

mercredi : fermé

Ardèche - Drôme

Centre d'Evaluation et de Diagnostic de l'Autisme

FILIÈRE TND
CENTRE DE RESSOURCES
AUTISME
RHÔNE-ALPES

ÉTABLISSEMENTS
Sainte-Marie
ARDÈCHE - DRÔME

Centre Hospitalier
DRÔME VIVARAIS
Psychiatrie
adulte & enfant

SANDOC25.MQR030-version 2 – 30/10/2026

REPERAGE : 1ère ligne

Médecin traitant
Médecin scolaire
Médecin PMI
Pédiatre

Repérage effectué lors d'une consultation faisant souvent suite aux inquiétudes des parents ou des professionnels de la petite enfance ou des enseignants.

Le médecin de 1ère ligne peut poser le diagnostic. Si le diagnostic n'est pas clair ou pour sa prise en charge, l'enfant est adressé en 2ème ligne.

DIAGNOSTIC : 2ème ligne

CAMSP (<6 ans)
PCO (<12 ans)
Pédiatrie CH Valence *(<4ans)*

CMP, CMPP, pédopsychiatre, neuropédiatre, médecin spécialisé dans les TSA *jusqu'à 18 ans*

Evaluation diagnostique effectuée par des professionnels sensibilisés aux TSA (bilan psychomoteur, orthophonique, neuropsychologique, psychologique, ergothérapique…).

A l'issue de ces investigations le médecin de 2ème ligne pose un diagnostic et propose une prise en charge ou une orientation adaptée.
Ou si le diagnostic reste incertain peut demander un avis en 3ème ligne.

DIAGNOSTIC COMPLEXE : 3ème ligne

CRA et ses unités d'évaluation

Dans le cadre d'un diagnostic complexe (troubles associés, différentiel difficile à établir…) et après réalisation d'évaluations, le médecin de 2ème ligne peut demander un avis complémentaire auprès d'un centre de 3ème ligne.

L'équipe pluridisciplinaire du CEDA apporte son expertise et peut proposer une évaluation ciblée afin de statuer sur le diagnostic.

Nos missions :

➲ **Evaluation diagnostique :**
Assurer les évaluations diagnostiques de 3ème ligne des enfants jusqu'à 18 ans.

➲ **Formations aux professionnels :**
Répondre aux besoins des professionnels du territoire en proposant des formations adaptées, des accompagnements personnalisés et des réunions de réseau.

➲ **Formations aux familles :**
- **Formation Proches aidants (FPA)** réservée aux familles d'enfants porteurs d'un TSA, animée par des professionnels experts sur différentes thématiques dans un cadre d'échange et d'écoute.
- **Formation BARKLEY** réservée aux parents d'enfants présentant des troubles du comportement.
- **Education Thérapeutique du Patient (ETP)** réservée aux adolescents de 12 à 17 ans.

➲ **Animation réseau:** rencontres partenaires, réunions de réseau au CEDA destinées aux professionnels dans une perspective de collaboration, d'échange et de formation.

Accès au CEDA … mode d'emploi

Un médecin de 2ème ligne demande l'avis du CEDA pour un diagnostic
courrier médical d'adressage impératif

Demande de bilan
Appel téléphonique des parents :
-> entretien avec le secrétariat et prise de la demande si les critères de 3ème ligne sont remplis (adressage médical de 2ème ligne obligatoire) sinon réorientation en 2ème ligne

Envoi du livret de présentation
Envoi par mail à la famille d'un dossier à compléter puis retourner

Retour du dossier
Réception au CEDA du dossier accompagné des documents demandés

Commission
Etude du dossier en réunion d'équipe :
- validation du dossier et programmation du bilan (délai d'attente)
ou
- réorientation en 2ème ligne

Bilan au CEDA :
- Consultation unique pour évaluation et avis diagnostique
ou
Consultation et évaluations multiples
puis
- synthèse pluridisciplinaire
et
- **restitution diagnostique par le médecin** : dernier rendez-vous pour la famille (compte-rendu des bilans)

Demande de RCP
(Réunion de Concertation Pluridisciplinaire)
Dossier à compléter par le médecin de 2ème ligne

Retour du dossier
bilans déjà réalisés, documents administratifs, accord des parents

Etude du dossier
Par l'équipe du CEDA

Réunion RCP
Avec l'équipe CEDA, le médecin demandeur et éventuellement d'autres professionnels

Compte rendu RCP
Transmis par le CEDA au médecin demandeur

Restitution diagnostique
par le médecin de 2 ligne
(remise du compte rendu)